

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

Le temps

- Thèmes - Sacrements - Baptême - Pour aller plus loin -



Date de mise en ligne : jeudi 9 aot 2007

Tous les rituels issus de la réforme liturgique du dernier Concile considèrent le temps nécessaire à la préparation, à la célébration et aux suites des divers sacrements. Mais la structure même du rituel de l'initiation chrétienne des adultes est fondée sur le temps : « L'initiation des adultes comporte une progression ... » (paragraphe 39). Au paragraphe 41, il est question de leur itinéraire spirituel qui « comporte des temps ou périodes que scandent d'importantes célébrations liturgiques ou étapes. »

Quel est le sens de ces étapes ?

Elles « sont comme des portes que les catéchumènes franchissent ou des degrés qu'ils montent. Elles sont au nombre de trois. » (voir paragraphe 41)

1 - Après le temps de la première évangélisation (qui, selon notre expérience, peut durer de trois mois à un an environ) vient l'entrée au catéchuménat : les candidats veulent devenir disciples du Christ.

2 - Après maturation de leur foi et presque au terme du catéchuménat, ils sont appelés par l'évêque à une préparation plus intense aux sacrements, c'est l'appel décisif.

3 - Au terme de leur préparation spirituelle, les catéchumènes reçoivent les sacrements de l'initiation.

Il ne faut pas omettre la dernière période qui est celle de la mystagogie. Ce terme grec vient d'un mot qui signifie « entrée dans le mystère ». La revue *Célébrer* y reviendra dans une des prochaines livraisons. Le vocabulaire de la temporalité est manifeste : progression, itinéraire, périodes, étapes, devenir, maturation, au terme, préparation...

Quel est l'axe essentiel du temps, de la durée dans cet itinéraire du catéchuménat ? Quel en est le cœur ? Il est ici indispensable de citer intégralement le très dense paragraphe 43 : « L'initiation doit avoir un caractère pascal. En effet, l'initiation chrétienne est la première participation sacramentelle à la mort et à la résurrection du Christ ; de plus, le temps de la purification et de l'illumination coïncide d'ordinaire avec le Carême, et la mystagogie, avec le temps pascal. C'est pourquoi le Carême doit être vraiment le temps privilégié de la préparation plus intense de ceux qu'on nomme les « appelés », et la veillée pascale le moment normal des sacrements de l'initiation. Sauf nécessité, on ne les célébrera pas en dehors de ce temps. »

Donc la clef du catéchuménat, ce qui lui donne sens, c'est ce caractère pascal. Ainsi, les sacrements doivent être célébrés lors de la veillée pascale et les candidats y sont préparés essentiellement pendant le carême.

En fonction de ce centre, l'appel décisif des catéchumènes a lieu normalement le premier dimanche de carême, et le rituel souligne qu'il « apparaît ainsi comme l'articulation de tout le catéchuménat » (voir paragraphe 128). Les autres rites seront répartis en tenant compte de ces deux dates (paragraphe 52) : premier dimanche de carême et veillée pascale. Pendant le carême sont célébrés trois scrutins ou rites pénitentiels les 3ème, 4ème et 5ème dimanches de carême au cours de l'assemblée, après l'homélie qui en donne le sens. Ainsi, baptisés comme catéchumènes sont invités et stimulés à la conversion. C'est toute l'Église qui entre dans ce mouvement pascal. Le samedi saint, plusieurs rites sont prévus pour les candidats au baptême : ils constituent l'ultime préparation.

La question se pose : combien de temps est nécessaire à l'initiation chrétienne des adultes ? Le rituel répond à deux endroits :

1 - « Le catéchuménat est un temps prolongé pendant lequel les candidats reçoivent de l'Église une formation adaptée de manière que leur conversion et leur foi parviennent à maturité, ce qui peut demander plusieurs années. » (paragraphe 103)

2 - « La durée du catéchuménat dépend à la fois de la grâce de Dieu, de la participation personnelle de chaque catéchumène et du soutien apporté par la communauté locale, ainsi que d'autres facteurs comme l'organisation du catéchuménat, le nombre des catéchistes, des diacres et des prêtres, et les possibilités d'accès et de séjour au lieu du catéchuménat. (Cette dernière mention concerne essentiellement les pays de missions.) Rien ne peut donc être déterminé a priori : c'est à l'évêque qu'il appartient de fixer la durée et de veiller au déroulement du catéchuménat. » (voir paragraphe 104)

A la lumière de cette importance des durées et des étapes dans l'itinéraire du catéchuménat des adultes, la question étrange, parfois soulevée : « Peut-on regrouper plusieurs étapes ? » tombe d'elle-même. Cela n'aurait aucun sens et ne respecterait pas ce que l'Église entend par initiation chrétienne des adultes.

Odette SARDA

Article extrait de la revue [Célébrer](#), n285, décembre 1998, p 8-12